Image not found or type unknown

Malhonnéteté de 5 avocats contre moi

Par **Natasha**, le **16/04/2016** à **00:46**

Bonjour,

Je désire faire connaître a un maximum de monde la kabbale que j'ai
vécue . Début d'années 2015 j'ai osé porter plainte au bâtonnier de
Paris contre une avocate qui ne m'avait pas défendue et qui dans les documents avait oublié les faits.

J'ai été victime de nuisances sonore créer par des chaudières au dessus
de mon appartement.L'expert qui avait été désigné pour cette affaire
a due s'y reprendre a plusieurs reprise pour enfin constater les nuisances.
A l'époque un syndic odieux(et le mot est léger)….m'avait empêché de monter avec tout le monde dans la chaufferie malgrés la présence de mon avocate.Et l'ors d'une autre visite l'expert a eu l'interdiction de monter dans la chaufferie l'avocate était toujours présente mais en dehors de fumer sa cigarette elle n'a rien dit et je n'ai eu aucune défense mais j'ai due payer l'avocate.

DEUXIEME avocate.Je viens la voire elle prend mon dossier et plus de nouvelle.Aucune réponse au téléphone rien.Je viens reprendre mon dossier
qu'on me rend .Elle ne m'a pas prit d'argent.

TROISIEME avocate.
Je me rend a son cabinet.on discute une heure trente.Elle me prend
pratiquement 1000 euros.Et plus jamais de nouvelles.Je reporte plainte
au batônnier on me rend 300 euros…..

QUATRIEME avocate

Dans le 75016 on me la recommande.Elle me dit que pour une procédure elle prend environ 3000 euros.Je lui verse 1490 euros.
Elle m'envoit beaucoup de mails qui n'ont rien a voir avec mon affaire.
Je répond j'explique,mais toujours des mails qui ne veulent rien dire.Et un mois plus tard elle me réclame encore 1500 euros et m'envois une facture
de 8500 euros de mails.Je posséde toutes les preuves de ce que je dis
qui ne sont pas chez moi(on ne sait jamais).

Au même moment le fameux syndic porte plainte au procureur de la
république contre moi (je ne connais pas la raison) je demande a cette avocate qu'elle se renseigne.Elle me rapporte une feuille vide .

J'ai moi aussi écrit au procureur,mais jamais de réponse.Je ne met pas le procureur en cause mais je pense que cette avocate avait beaucoup de relations au Palais de justice.
Cette avocate m'a rendue un dossier incomplet.Elle a refusé me le remettre en main propre et m'a envoyé le chercher chez une autre avocate le dossier était pratiquement vide.
Mais le plus incroyable (j'ai une assurance juridique qui est très bien et me prévient que le dossier revient toujours a l'avocate numéro 1)
Donc cette avocate n'avait jamais rien fait son but était de me dépouiller.

CINQUIÉME avocat.Cette fois c'est un homme .J'ai eu son adresse par une association qui s'occupe des nuisances sonore.
Je lui raconte ce qui m'ait arrivé.
Je vais en consultation en septembre je lui verse 1000 euros et plus de nouvelles…… début novembre il me redemande 2000 euros et quelques semaines après il me conseille de tout arrêter.

L'expert qui a été le seul a m'aider a me conseiller était revenu encore une fois (ce nouvel avocat était au courant) mais il n'est pas venu.Il m'a dit qu'il n'y avait plus de nuisance sonore et que c'était bon.
J'ai une trés grande confiance en cet expert qui est très correct.
Mais j'ai une facture de cet avocat de 1200 euros pour déplacement et dossier d'expertise il n'a jamais rien fait.
Il dit avoir envoyer beaucoup de courrier .L'expert a reçu un mail de 6 lignes le 12 novembre de cet avocat c'est tout.

ce même avocat m'a proposé de contester la somme que je devais a l'expert .

Voilà l'histoire .Ca se passe en France et quand on porte plainte contre un avocat c'est fini .on ne peut plus être défendu.
Je désire que mon histoire soit médiatisé.Il faudrait que des hommes politique fassent quelque chose contre ces a avocats malveillant.

J'ai toutes les preuves …..Car ces gens pensent que l'autre est très stupide.
Je parle des avocats qui m'ont mal traité.
Je pense qu'il y a de très bons avocats…..mais je n'étais pas au rendez vous avec eux.

Natasha

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés